Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

| copy may l of the signif | nstitute has available for be bibliograph images in ticantly changed below. | r filming. phically un the reprodu | Featurique, vuction, | res of the which in or wh | his copy may alte ich may | which r any | | | 1 | lui a é exemp biblio: reproc | té pos plaire d graphi duite, a métl | sible c qui so que, q ou qu | ie se p nt per pui pe i peur | procu ut-êti uvent vent e | eilleur e Irer. Le e uniqu t modifi exiger u filmage | s déta les du ler un lne mo | ails de point e ima odific | cet de v ge ation | | | |
|---|--|--|---|---------------------------------|---------------------------------|----------------|------|--|---|---|--|--------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|---|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|------|--|--|
| | Coloured covers/ Couverture de couleur | | | | | | | | Coloured pages/ Pages de couleur | | | | | | | | | | | | |
| | Covers dam Couverture | - | gée | | | | | | [| | | damag endon | | es | | | | | | | |
| | Covers reste Couverture | | Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Cover title | - | e manq | lue | | | | | | | _ | | | | ned or f etées ou | | | | | | |
| | Coloured m Cartes géog | - | en cou | leur | | | | | | | _ | detach détach | | | | | | | | | |
| 1 1 | Coloured in Encre de co | | | | | | | | [| | | hroug parenc | | | | | | | | | |
| | Coloured pl Planches et | | | | | | | | | | | y of p é inéga | | | pression | 1 | | | | | |
| V | Bound with Relié avec d | | | nts | | | | | | | | nuous ; ition c | | | 1 | | | | | | |
| V | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | | | | | | | | | Includes index(es)/ Comprend un (des) index Title on header taken from:/ | | | | | | | | | | | |
| | Blank leaves added during restoration may appear | | | | | | | | | Le titre de l'en-tête provient: | | | | | | | | | | | |
| within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées | | | | | | | | | | Title page of issue/ Page de titre de la livraison | | | | | | | | | | | |
| lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | | | | | | | | | Caption of issue/ Titre de départ de la livraison | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison | | | | | | | | | | | | |
| | Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10X | | 14X | 7 | | 18 | _ | | | 22X | | | | 26X | | ₹ ~~ ~~~ | | 30 X | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | ノ | | | | | | |
| | 12 Y | | | 16Y | | | 20 Y | | | | 24 Y | | | | 284 | | | | 22 Y | | |

FEUILLETON ILLUSTRE

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 cents le numéro

LE SECRET DE L'INTENDANT

DEUXIÈME PARTIE - L'IDÉE DE 11 DE VIVONNE

X

-Do pauvres saltimbanques, répondit le forçat, mirérables

hères, saus feu ni lieu, allant où les poussait le vent de misère. Avec eux, aussi loin que mes sonvenirs remontent, j'ai parcouru le midi de la France.

-Pourquoi ne se dirigeaient-ils pas vers le nord... du côté de Paris? reprit le due, qui avait 600uté ce dernier détail avec un vif intérêt.

-Oh! oh! fit Lundi avec un sourire. Paris leur inspirait une craime qui m'a toujours fait croire qu'ils avaient cu maille à partir avec la police de la capitale.

—De serte que tu n'as jamais vu cette ville?

-Jamais.

M. de Vivonne étouffa un petit soupir de satisfaction, puis conti nua:

-Tu n'as, en aucun temps, cherché quels pouvaient être tes parents?

—A quoi bon ? réplique Luodi en haussant les épaules. Pour me jeter ainsi sur la route, ils avaient à coup sûr un motif... et co n'était pas

oclui d'une immense tendresse. Et puis, pourquoi aurais je été m'empêtrer d'une famille qui m'eût fatigué de morale en me tenant en laisse, moi qui ne voulais pas de maître. Le jour où ceux qui m'avaient recueilli ont tenté de trop me serrer la gourmette, j'ai si bien rué qu'ils en sont restés étendus sur le carreau.

Le cynisme avec lequel Lundi parlait de l'assassinat de ses

deux bienfaiteurs fit courir un petit frisson dans le dos de M. de Vivonno, qui so dit, tout en ourant ses deuts qu'il avait superbes:

-Décidément ce serait un vilain cadeau à faire à sa pauvre mère que lui rendre un parcil garnement. Mieux vaut le conser-

ver pour le service du

Pourtant, comme, au foi de du cour du duc, était né un mystérieux mais bien léger remords qui p'aidait en favour du galérien, il eut un bon mouvement de clémence.

- Comito, dit-il.

- Monseigneur..., fit l'argousin, s'inclinant à ort appel.

-Tu vas reconduire est homme à son banc et tu volleras à co qu'il soit plus solidement enchef é que par le passé.

Oui, monseigneur, et je préviendrai l'armu rier pour qu'il lui fasse la pritte toilette de rigueur, ajouta le counte en dés goant du doigt le vent les oreilles du gallérien.

-Non, dit sechement le duo, je fais grace à Lundi de l'ablation du nez et des oreilles.

Le comite bondit d'étransment à cet ordre iroui, le premier de cette sorte qu'il cut entendu depuis qu'il était au service,

Malgré l'immense respect qu'il avait pour son très haut supérieur, le chèf chiourme

e'écria :

---Mais monseigneur n'y penso pas l... o'est encourager oct

homme à une seconde évasion.

—Ton devoir est de l'empêcher, et, pour te faciliter cette

tâche, je t'autorise à prévenir les deux soisins de rame de Lundi



... Yous êtes puissant; vous pourrez me rendre mon pauvre Brichet!

que si co dernier s'évade, ils auront, cux, le nez et les oreilles coupés pour ne pas s'être opposés à cette fuite.

Cetto innovation dans la ponalité, qui promottait un allègement à sa surveillance, calma agréablement le comite.

- -Est co que monseigneur m'autorise à publicr ce nouveau réglement de bord ? demanda-t-il avec empressement.
 - -Quel réglement?
- -Qui rendra les voisins de rame solidaires de toutes les évasions.
- —Mais, béstro l la chose est toute particulière à Lundi, que je tiens à conserver sur ma galère. Allons, emmène cet homme et fais ce que j'ai dit, commanda M. de Vivonne.

Et le pauvre comite, fort intrigué, entraîna le galérien en se demandant pourquoi le due, qui tenait tant à ce que Lundi ne s'enfuit plus, ne commençait pas par lui faire enlever les oreilles et le nez, seul moyen d'empêcher qu'un évadé courût bien loin sans être reconnu.

Muet et sombre, rivé par une plus lourde chaîne à ce bane qu'il avait eru ne plus eveir. Lundi cherchait vainement en sa pensée la raison qui avait à la fois inspiré à M. de Vivonne une clémence qui lui sauvant un suplice affreux et un ordre qui lui faisait une évasion plus difficile.

Une heure apide, le canot qui devait transporter M. de Vivonno à Toulon accostait la galdre. Avant d'y descendre, le Gros-Crevé fit signe au comite, qui accourut.

- -Lundi est-il rentre à son bauc? fit-il.
- —Oui, monseigneur, la nouvelle chaîne est trois fois plus grosse et j'ai communiqué à ses voisins l'agréable avis en question.
- Bien l fit le duc, veille donc à ce qu'il ne t'échappe plus.
 L'intérêt singulier que M. de Vivonne, contre toute habitude, témoignait pour un de ses galériens nlarmait le comite, qui,
 tout anxieux, demanda:
- —Mais si malgió l'impossible, il s'enfoyait et qu'on le repiit... nous sgirions avec lui d'après le réglement. Pendu, n'estce pas?
- -Non, tu le rattacheras encore et toujours à son banc... je voux l'y trouver quand je reviendrai à bord, dit le duc.
- Et, descendant dans le canot avec toutes les précautions que lui commandait son obésité, le Gros Crevé laissa le comite fort étonné de tant de mitaines à prendre pour un galérien, quand l'usage était d'agir avec cette engeance comme avec des chiens galeux.
- _C'est sans doute un de ses parents? finit par se dire le digne argousin.

De son côté, de Vivoone, dans la barque qui le conduisait au nivage, songenit au misérable qu'il avait laissé à bord.

—Peut-stre suis-je la cause première du malheur de oct homme, se répétait-il; aussi ai-je fait pour lui ce que je pouvais faire... Lui assurer la vie, c'est tout ce que mérite un paroil sa-cripant.

A son arrivée à Toulon, le due trouve le carosse qui devait le mener à Versailles.

Durant ce voyage que le mauvais état des routes faisait alors durer quatorze jours, le souvenir du forçat Lundi revint plusieurs fois à la mémoire du général des galères. Il fut même un moment où cette pensée fit éclater de rire de Vivenne qui murmura:

-Singulière destinée le co garçon va pourrir aux galères après avoir été sur le point de jouir d'une existence princière.

Le duc de Vivonno ne devait plus revoir la mer. Les hon-

neurs et les plaisirs le retinrent à la cour de Versailles, et quand des années après, il mourut d'une indigestion, il avait complétement oublié sa galère et l'homme qui trafaait à bord, pleine de rages sourdes et de souffrances, cette existance qu'il lui avait assurée contre les sévérités du réglement.

Oar la vie était atroce pour Lundi, qui était devenu le paria de la chiourme entière. Par cela même qu'il avait corservé le nez et les oreilles, les galériens avaient pris en haîne celui qui avait échappé à l'atroce pénalité et le poursuivaient du surnem de c'éhéri du Gros Crevé. « Quand ils avaient appris que, pour une nouvelle évasion de Lundi, le châtiment atteindrait ses voisius au lieu de le frapper, la haine était devenue plus forte et plus ingénieuse à le tourmenter.

Le comite-chef bénéficiait de cette raneune des forçats, qui lui rendait plus facile la garde de celui que, dans son for intérieur, il n'appelait jamais autrement que « le parent de Menseigneur. » Il entretenait les mauvaises dispositions de la chiourme, qui lui fournissait autant d'espions que la galère comptait de condamnés. Malgré la persécution, l'énergie de Lundi ne put être affaible; il n'en fut que plus ardent à se soustraire à cette terrible existance. Trois fois il s'évada, mais tout de suite signalé, il fut presque aussitôt repris, et le comite ne manqua pas à sa consigne de respecter la figure de Lundi aux dépens du visage des différents voisins qu'on avait successivement attachés à sa rame.

Cette exécution, trois sois répétée, rendit sans pitié ni trêve la torture du a chéri de M. de Vivoune. »

Les années s'écoulèrent, les combats que livra la galère, les épidémies qui revagèrent l'équipage, avaient déjà renouvelé: la chiourme, que Lundi demeurait toujours en butte à cette haine restée de tradition à bord.

En voulant épargner cet homme, M. de Vivoune avait involontairement fait un enfer de cette existance déjà si misérable.

Le comite, se leurrant de l'espoir d'un grosse récompense, avait toujours attendu le jour où il réprésenterait « son parent » à Monseigneur remonté sur la poupe de sa galère.

Au bout de dix années, il apprit la mort de M. le due Vi-

Ce qui avait été pour lui une affaire de lucre devint une question d'amour-propre, et il s'acharna plus fort à la surveillance de Lundi.

Quand l'age lo mit à la retraite, il transmit à son fils qui lui succédnit la rage dont il était animé contre cet homme qui, si longtemps, lui avait représenté cette grosse somme que son imagination avait espérée.

Sous le nouveau comite, Lundi fut harcelé comme par le passé. Il avait lentement vu s'écouler les années et depuis le départ de M. de Vivonne, trente-sept ans accomplis avaient fait du jeune homme presque un vieillard.

Ensin vint le jour, jour de bataille, où un boulet brisa sa chasne, après avoir abattu ses voisins de rame et enlevé la tête du comite. Au milieu du tumulte et de la sumée du combat, Lundi sauta par-dessus le bord et gagna la côte de Sardaigne, en vue de laquelle avait lieu la rencontre.

Six mois après, il arrivait à Paris, cette ville qu'il n'avait jamais vue et dans laquelle il faisait son entrée à cinquante cinq ans.

Il existo entro les coquins, paraît-il, un aimant qui les attiro l'un vers l'autre, car, peu de temps après, Lundi bien grimé et travasti, faisait partie de la bande de Cartouche, en qualité d'éclaireur, o'est-à-dire chargé de découvrir les bons vols à faire.

Ruo de la Bucherio, dans la maison d'un potier d'étoin, il avait établi sa retraite, où quelquesois Cartouche le vocait voir.

A la première de ses virites, le lameux volcur avait surpris Lundi dépouillé de la perruque, des lunettes et de la couleur qui lui servaient habituellement à se déguiser le visage. A la vue de la tête réelle de son cffilié, il bondit de surprise.

-Comment 1 o'est "ous, procureur ? s'éoria-t-il.

Puis il se tint les côtes de rire et bégaya autant que le permettait son joyeux spasme :

—Ah I elle est trop forte I moi qui vous avais sérieusement orn un échappé des galères. Un procureur dans ma bande I Vous savez, mon vieux, qu'on vous cherche partout? Depuis dix jours toute la ville parle de votre disparition.

Lundido regardait, sans rion comprendre à cetto hilarité ni aux paroles.

- -Voyons, continua Cartouche, ue faites pas l'étonné; je vous ai reconnu, vieux Brichet. Diéle d'idée, tout de même, d'échanger une vie heureuse contre un avenir de potence! Vous avez donc à vous venger de quelqu'uu, cher procureur?
- ---Mais jo ne m'appello pas Brichet... je ne suis pas procureur, affirms Lundi...
- —A d'autres I mon brave, sit Cartouche inordule. Vous vous êtes présenté à moi le jour même qui a suivi votre nocturne fuite du quai de Béthune... et sans me donner la peine d'aller chercher un tas de preuves, votre sigure est là pour trahir votre incognite.

L'ex-galfrien tenta d'interrompre.

-Non, non, ne dites rien, mon cher. Il vous plaît de ne pas être Brichet... soit i je le voux bien... je respecterai le secret qui vous à fait entrer dans la baude...bien que je flaire chez vous un besoin de vergeauce contre quelqu'un... et bien, on vous aidera à vous venger... vous n'aurez qu'à faire signe.

Et le voleur se reprit à rire de plus belle.

Quoi qu'il pût dire ou faire. Lundi ne persuada pas Cartouche, qui continua de l'appeler Procureur en lui disant quelquefois:

-Après, tout, un procureur n'est pas tant le Pérou que vous rougissicz d'êtro de ma bande. De plus huppés que vous en font partie.

.. Pendant deux, années, Lundi fut un des plus habiles éclaireurs de la troupe. Après chaque expédition, il rentrait rue de la Bûcherie en sa retraite, qu'il n'ouvrait qu'à Cartouche et à son lieutenant, quand ils avaient frappé einq coups et donné ce môt de passe; Parlons de M. de Vivonne. Car le nom oublié du due, mort depuis longtemps, survivait toujours dans la mémoire de celui qui l'avait tant de fois maudit.

Le jour du supplies de Cartouche, Lundi, en apprenant que le condamné faïsait des révélations au juge de Badières, pensa aussitét à prendre fuite. Il faïsait sa valise et il serrait un millier d'éous, résultant de sa part de vols, quand on frappa à sa porte en même temps qu'une voix prononçait : « Parlons de M. de Vivonne! »

Sans se donner la peine de romettre sa fausse perruque et ses lunettes, Lundi rassuré, alla ouvrir sans crainte et se trouva en présence d'un innconnu.

Cet inconnu stait Colard, qui, on a'en souvient, avait sts

Part of the Delivery

ΔL

Tello avait été la vie du galérien Lundi jusqu'au jour où Cartouche, trompé par une incroyable ressamblance, l'avait dénoncé au jugo de Badières sous les titre et nom de Procureur Brichet, contre lesquels le forçat avait toujours protesté.

Maintenant, si lo lecteur curieux nous demande la cause d'une aussi exacte ressemblance et surtout s'il désire avoir le motif qui jadis avait pousse «I. de Vivonne à un peu de elémence envers le galétien évadé, nous prierons ce lecteur de faire encore avec nous un retours de près de soixante années dans le passé et de prêter toute son attention au récit suivant, qui aursit du servir de prologue à notre histoire, car il y est question de Brichet premier, le père de défunt Brichèt.

C'était aux promières années du règne de Louis XIV quand, autour de co monarque de 24 ans, se pressait une cour jeune, vuluptueu-e, étincelante et de mours plus que faciles. A l'exemple de l'amoureux roi qui s'en allait butinant les amours, sans rencontrer de cruelles, mais sans avoir encore qui se fixer, cotte cour galante (où tous à peu près étaient amants et maîtresses) vivait dans l'enivrement des beaux ans et de l'avenir.

De tous ces insouciants et joyeux courtisans qui jetaient aux joies défendues le feu de leurs vingt ans, un des plus signalés était de Vivonne, favori du jeune roi, dont il avait l'âge.

Un jour que ce seigneur, en compagnie d'un comte de Boisderny, battait le pavé de Paris, le hasard le sit passer devant le portail de l'église Saint Garvais. L'eatrée était obstruée par un groupe de petits bourgeois au milieu duquel se distingusit une jeune et jolie blonde, en costume de mariée.

Au licu de la joie qui aurait dû évlairer ce frais visage, une vive contrariété l'assombrissait et en pouvait voir que, pour un peu, de grosses larmes allaient jaillir des doux et grands yeux de la mariée.

A coté l'elle, un grand et maigre garçon, qu'un flot de rubans à la boutonnière désignait pour le marié, s'efforçait de consoler l'affligée et de dissiper l'orage qui menaçait de troubler ce jour de noce qu'on est convenu d'appeler le plus beau de la vie.

Mais à tout ce qu'on lui disait, la mignonne bionde piétinait d'impatience et répondait:

-Je vous avais bien prédit qu'il no fallait pas compter sur lui....

Ce fut à ce moment que de Viyonne, qui passait, remarqua la gracieuse fille.

- -Par Vénus I regarde dono, Boisderny, quelle gentille oréature I dit-il à son compagnon.
- -Oui, mais elle m'a tout l'air de se tenir à quatre pour ne pas pleurer, répliqua ce dernier,
- —La marierait-on malgré elle à ce grand dadais? Voici ce que j'entends ne pas permettre i s'écrea de Vivonne.

Et il se dirigea vers le groupe, qui s'écarta vite, avec co respect que la bourgoisie témoignait alors à tout ce qui sentait le grand seigneur.

Le duc se trouve donc en présence de la mariée, qui l'avait regardé s'approcher sans trop de surprise.

- -Comment vous appelez vous, ma belle enfant! demanda-t-il.
- -Encore Léonic Thurcau... en attendant qu'il plaise à M. Luchat qu'on me nomme madame Brichet, répondit la blonde.
 - -Et qu'est que M. Luchat? fit le duc.
- -Le patron de mon mari, un productur chez lequel Brichet est olero. Il avait promis d'être noire témoin, mais il paraît qu'il se croit un trop haut personnage pour tenir sa parole.
 - -Pourquoi ne pas le remplacer?
 - -Ah I voilà ce que je dis à Brichet. Mais ce grand pol-

tron-là craint d'indisposer son patron contre lui en prepant un autre témoin.

- -De votre côté, vous voudriez être le plus tôt possible madame Brichet ? demanda de Vivonne en riant.
- -Dame I puisque j'ai tant fait de venir jusqu'à l'église, ce n'est pas pour m'en retourner demoiselle, sit la mariée avec une petite moue mutine.

Le duc était l'homme de l'Imprévu et des résolutions promptement prises.

—Eh bien, je serai votre témoin, moi, dit-il. Je vous jure que non-sculement je vaux M. Luchat, mais qu'il se tiendra même pour fort honoré de m'avoir eu pour remplagant.

Et arrondissant le bras sur lequel la mariée posa résolûment sa petite main, M. de Vivonne pénétra dans l'église, entrasoant après lui toute la noce du modeste clere du procureur.

On juge quels yeux émerveillés ouvrirent tous ces petits bourgeois quand, sur le registre de la paroisse, à la place qu'aurait occupée le paraphe de M. Luchat, ils lurent les nom, titres et qualités du témoin que le ciel avait envoyé aux nouveaux époux Brichet.

A la sortie de l'église, quand on se sépars, de Vivonne planta deux sonores baisers sur les fraîches joues de la mariée, et, avec le plus bel aplomb, il ajouta:

-Au revoir... dans quelques mois, ma belle enfant.

Les deux baisers avaient déjà fait rougir le front de la jeune femme; la phrase qui les sulvit donna aussitôt à sa rougeur une teinte oramoisie. Elle prit néanmoins un petit air de naïve ignorance, comme si le duc lui avait parlé hébreux.

—Oui, oui, finaude! dit Vivonne riant, feignez de ne pas me comprendre... Mais votre mari est là pour savoir ce que je veux dire. Puisque le hasard m'a nommé témoin du ménage Brichet, j'entends bien ne pas m'en tenir à cette seule fois et être convoqué plus tard pour un baptême. Done, au revoir... dans quelques mois, ma jolie madamo Brichet.

Et, riant comme un fou, le due s'éloigna au bras du comte de Boisderny, qui l'accompagna jusqu'au scuil de l'hôtel de Mortemart que de Vivonne habitait, auprès de son père, avec ses trois sœurs, toutes trois jeunes et jelies femmes dont les noms devaient bientôt s'inserire dans les fastes de la plus haute galanterie.

Une d'elles, toute parée, se tenait dans le salon d'honneur quand le due, toujours riant, y fit son entrée.

- -Vous êtes bien gai, Victor? fit-elle quand de Vivonne fut arrivé près d'elle.
- —Ah I ma obore Athonaïs, laissez-moi vous raconter co qui vient de m'arriver.
- —Ce récit est-il si pressé que vous ne puissiez le retarder jusqu'au moment où nous serons en voiture l Car, mon frère, vous n'avez pas oublié que vous me devez conduire aujourd'hui à Fontainebleau où la Cour va passer sept mois.
- —Par Vénus! Athénaïs, vous faites bien de me le rappeler, car, sur l'honneur, je l'avais oublié! avoua franchement de Vivonno.

Une heure après, un carrosse à quatre chevaux portait le frère et la sœur vers Fontainebleau, séjour aimé de Louis XIV, qui, à cette époque, ne songeait pas à cette ruineuse folie, appelée le château de Versailles, qu'il devait commettre vingt ans plus tard.

Plus jeune de deux années de son frère, Athénaïs de Mortemart, qui prochainement allait tant se faire connaître sous le nom de marquise de Montespan, était alors dans tout l'éclat de sa splendide beauté.

Tant d'autres, avant nous, ont tracé le portrait de cette femme célèbre, que nous eroyons inutile de détailler iei co remarquable viage qui cût été le dernier mot de la beauté, si, trop souvent, il ne se fût durei sous l'expression de cette indomptable fierté qui perdit Mme de Montespan, alors que, moins amoureux, Louis XIV se lassa des exigences de cette fomme altière.

Mais n'anticipons pas sur les évènements et ne nous occupons surtout que de ceux auxquels se mêla le nom de Brichet,

Au moment dont nous parlons, Mile de Mortemart était dévorée par une fiévreuse soif de puissance et de célébrité. Par les voies ordinaires, cette ambition devait rester stérile. Il lui fallait donc demander le succès à des moyens coupables ou scandaleux et, dans ses orgueilleux rêves, elle avait souhaité le rôle de favorite du roi.

A cette époque où l'amour royal, loin d'entacher l'honneur d'une famille, était exploité comme un juste titre aux faveurs et aux dignités, le titre de favorite était la but de toutes les ambitions féminines.

Favorite du Roi ..d'un Roi de vingt ans, c'est à dire d'un jeune homme ardent en ses désirs et généreux pour en obtenir la satisfaction, la place était belle à prendre.

Aussi courait-on au-devant du monarque et, comme nous l'avons dit, il avait peu trouvé de oruelles, seit à l'ombre des charmilles des Tuileries, soit sous les sombres allées de Fontai-nebleau.

Mais, ainsi que nous l'avons fait remarquer, cette facilité à obtenir n'avait pu fixer le monarque qui avoit couru à d'autres victoires aussi faciles... et le titre de favorite était encore à obtenir.

Athénaïs de Mortemart avait-elle déjà subi un scheo ou, à son arrivée à Fontainebleau, allait-elle entrer pour la première fois en lice, avec ses rivales, dans cette joute, dont le prix devait être le cour du roi? Nous nous tairons à ce sujet.

Nous nous contenterons de dire qu'elle revint avec la cour quand, après sept mois de séjour, le roi quitta Fontainebleau.

Sculement, au lieu de rentrer à Paris, Mile de Mortemart alla tout droit se réfugier dans un petit château, propriété de la famille, à quelques lieues de Chartres.

-Est-ce que ma sœur veut se faire religieuse? se demandeit de Vivonne en songeant au profond isolement dans lequel se confinait Athénaïs.

Mais, au bout de six somaines que sa sour habitait le pays chartrain, le due reçut d'elle un billet par lequel Athénais le priait de venir la trouver tout de suite et sans souffler mot à qui-conque de ce voyage.

Quatre jours après, il arrivait chez Milo de Mortemart, qu'il trouva pûle et défaite.

- -Est-oc que vous êtes malade, ma sour ? lui demanda-t il.
- -De rage, oui, fit-clle sechement.

Athénais connaissit trop bien la morale facile de son frère pour prendre avec lui de grands détours.

- -J'aime le roi, dit-elle abordant de front la question.
- -Mais, nous l'aimons tous, fiûta doucement de Vivonne en feignant la niaiserie.

Au regard que lui jeta sa scour, il comprit qu'il n'y avait pas de comédie à jouer et, en corrompu qu'il était, il alla droit au but.

- -Le roi se doute-t-il de votre amour, Athénaïa? demanda-t-il.
- -Je lui ai donné le droit de n'en pas douter, avoua franchement la sœur.
- -Aïo! aïo! fit do Vivonne qui, à Fontainebleau, n'avait pas été sans avoir le manège d'Athénaïs.
- -Et le l'endemain j'étais oubliée, continua Mlle de Mortemart d'une voix que le souvenir de l'affront reçu faisait vibrer d'une sourde colère.
- L'expérience est pourtant une excellente conseillère, surtout quand elle s'acquiert au détriment des autres; il n'y avait qu'à songer à ce qui leur est arrivé pour éviter un sort parcil, appuya doucement le duc.
- -Oui, cest vrai; mais l'orgueil vous perd; on croit réussir là où d'autres ont échoué.

La trivialité était une des faces de l'esprit de Vivonne, et il en usait souvent pour mettre les points sur les i.

Il haussa dono les épaules en disant :

- —Je ne suis pas un fort savant, moi, chère cour: mais j'ai toujours oru que le moyen de se faire suivre par un chien avec un morceau de sucre était de le lui montrer toujours, sans jamais le lui donner. Sans quoi, le sucre mangé, l'animal vous quitte pour chercher fortune ailleurs.
- -Soit I j'ai fait la mome faute que mes devancières, soupirs Athénais.
- -Et vous avez été imitées par d'autres qui n'ont pas mieux réussi à captiver le galant oiseau.
- A cette phrase, une lueur d'espérance brilla dans l'œil de Mile de Mortemart.
- -Quoi? dit-elle, on ne cite encore aucune favorite depuis plus de six semaines que j'ai quitté la Cour?
- -Aucuno. Et, à ce sujet, laissez moi vous demander pourquoi vous avez sui en laissant le champ libre à d'autres?
- -Vanité de semme qui oroit qu'on la regrettera. J'ai sui pour être poursuivie.
- -Une idée prise de Virgile... O'est drôle à dire en latià... mais ça ne vaut pas grand'chose à être mis en pratique, pensa le duo.
- —Ainsi, personne encore n'a su retenir Louis? Mon moyen pourrait-il obtenir co résultat? muraura Athénaïs à mi-voix.
 - -Quel moyen? fit de Vivonne.
- —Ne pensez-vous pas que le roi s'attacherait enfin à la femme qui, la première, éveillerait en son cœur une joie inconnue... celle de la paternité?
 - -Tiens, tiens, tiens I fit duo.

Mais, après avoir examiné du regard la fine taille de sa

—Si vous devez être cette femme-là, je vois qu'il s'en faut encorr de plusieurs mois avant que le cœur du roi savoure les joies de la paternité.

Athénaïs secous la tête et répondit séchement :

-Louis doit être père avant quinze jours.

De Vivonne ouvrit des yeux étonnés, et, reprenant la trivialité, il répondit en regardant encore sa sœur :

- -Ah! ça, j'ai toujours entendu dire que pour faire une matelotte il faut un poisson.
- -Eh bien, vous serez le perbeur qui trouvers ce poisson, repartit Athénais en le regardant en face.
- —Ah! bah! fit de Vivonne, qui avait enfin compris ce que sa sœur attendait de lui.

Co n'était pas des suites qu'aurait cette ruse hardie que s'inquiétait le due, car, pendant une heure, il se répéta :

-Où diable puis-je aller adroitement, et surtout discrètement, pücher ce poi-son?

Las de chercher en arpentant la chambre, il finit par dire à

- -Je trouverai mieux en plein air, en me promenant sur la route... Tiens, j'y pense, je vais en profiter pour aller à une lieue d'ici, rendre visite Boisderny qui, à cette époque de l'année, doit être en son château.
- -Vous ne le trouverez pas... il est mort. On l'a enterré ce matin.
 - -Do quel maladie?
- De coups de bâton que lui a administré l'époux d'une petite bourgeoise de l'aris qu'il serrait de trop près. On a arrêté ce mari qui doit être exécuté d'un jour à l'autre. Quand à Boisderny qui, tout mourant, s'était fait amener ici, il avait d'abord eu à se louer du changement d'air... mais des dépôts s'étaient formés et il est mort sans avoir eu la consolation de voir pendre son assassin Brichet.

A co nom de Brichet, le due tressauta tout à coups et un souvenir lui traversa la pensée.

-Voyons donc, dit-il en comptant sur ses doigts, c'était à la mi-février... sept, huit... et biensêt neuf... si Brichet, qui maintenan doit être pendu, n'a pas été un paresseux de son vivant... je crois tenir mon poisson !!!

Excellent cavalier, et, non encore affligé de cette monstrueuse obésité qui l'atteignit plus tard, de Vivonne gagna Paris à franc étrier.

-Retrouvons la commère Brichet, se dit-il, quand il fut en vue de la capitale.

Le due avait l'excellente mémoire des noms, et dans son souvenir s'était gravé celui de Luchat, ce témoia retardataire qu'il avait si singulièrement remplacé le jour du mariage de Brichet.

-La petite a dit que son mari était elere chez ce procureur. C'est là que j'aurai des nouvelles, pensa-t-il.

L'adresse d'un procureur n'était pas chose bien difficile à trouver; aussi, une heure plus tarl, de Vivonne mettait pied à terre rue du Mouton, devant l'étude de Mo Luchat.

Déjà riche de nombreux oréaneiers qui le harcelaient, le due n'était pas à court de prétextes pour demander une consultation à l'homme de loi, qui reçut avec un empress ment respectueux un client d'une telle importance.

Au milieu de l'entretien, de Vivonne se frappa le front en homme qui se souvient.

—Ah l à propos l fit-il, votre nom, maître Luchat, me rappelle qu'il y a quolques mois je vous ai remplacé au mariage d'un de vos oleres... un nommé Brichet, je crose?... Qu'est-il devenu, ce brave garçon?

La figure du procurcur so fit triste.

- -Monsieur le duc ignore donc le malheur qui lui est arrivé ? demanda-t-il avec un gros soupir.
 - -Quel malheur ?
- —Ce pauvre Brichet était un excellent sujet, bon, probe, travailleur et tant capable que, s'il n'avait pas été pauvre, je lui aurais déjà vendu mon étude. Malheureusement, il avait un triste défaut qui a causé sa perte.
 - -Vraiment?

- —Oui, il était horriblement jaloux de tous ceux qui approchaient de sa femme. Dans le nombre, il y avait un certain comte de Boisderny qui, bien qu'elle l'ût cent fois repoussé, ne quittait pas les talons de Mm Brichet. Elle out le tort d'en prévenir son époux, qui, un beau soir, le gourdin au poing, attendit dâcs la rue l'heure où l'entêté poursuivant venait soupirer sous la fenêtre, et il le rossa si fort et si dru que notre homme était montant quand, une heure plus tard, le guet le ramassa sur le prefé.
 - -Vilaine affaire, fit le duc.
- -Hélas! oui. La chose était connue de toute la rue; on ne manqua pas de dénoncer Brichet, qui, du reste, ne chercha pas à s'enfuir et fut arrêté le lendemain. Ah! Messieurs du Châtelet n'ont pas été iongs à régler le compte de mon pauvre clere. En un tour de main, il a été condamné à la potence...
 - -Et exécuté sans délai ? interrompit M. de Vivonne.
 - -Par bonheur, non.
 - -Ah i il est encore vivant ?
- --Oui, tous les notables du quartier et moi qui connaissions cet homête Brichet, nous avons intercédé pour lui. On s'est surtout laissé attendrir par les supplications de sa jolie et mal haureuse petito femme, qui va bientêt être mère...
- -Ah! elle va bientôt être mère? fit le due, que ce détail intéressait par-dessus tout.
- -Oui... et à quelques jours de la délivrance, poursuivit le procureur; ses larmes et notre supplique ont vaincu les juges, qui, après avoir rendu l'arrêt, ont adressé une demande au roi pour obtenir de sa elémence un adoucissement à la peine prononcée.
 - -Et vous avez roussi ?
- -Hier seulement, nous avons appris que la condamnation à mort était commuée en vingt ans de galères. A cette heure, Brichet, dans les cachots du Châtelet, attend son prochain départ pour Toulon.
- -Pauvre Mme Brichet I que va t-elle devenir ? fit le duc jouant la compassion.
- -Oui, elle si joyeuse encore, il y a deux mois. Quel charmant ménage! On y voyait alors l'avenir en rose...

Les attendris ements du procureur importaient peu à de Vivonne, dont le seul souci était d'apprendre où demeurait Mmc Brichet. Il interrompit donc Luchat pour lui dire:

-Bon et compatissant comme vous l'êtes, je crois inutile de vous demander si vous avez recueilli ch 2 vous cette intéressante semme.

Le procureur secoua la tête.

-Recueillie, non, fit-il. Car elle a refusé de quitter le logement où, dit-elle, Brichet et elle furent si heureux... co qu'ils appelaient leur paradis... bien molest. paradis, en vérité l jugez-en, monsieur le duc.

Et Luchat, en désignant du doigt, à travers la vitre do la fenêtre, la maison qui se dressait de l'autre côté de la rue.

-Tenez, fit-il, là haut, à cette croisée du cinquième où rous voyez deux rosiers desséchés. C'est là qu'elle passe son temps à pleurer..., si absorbée par le terrible présent qu'elle ne pense pas à l'avenfr.

C'était tout ce que voulait savoir de Vivonne, qui, détournant la conversation, la ramena sur sa prétendue affaire d'intérêt, sfin d'avoir bien l'air d'être venu pour une consultation.

Après avoir écouté un grand quart d'heure sans comprendre un traitre met de toute la chicane de maître Luchat, le duo se déclara parfaitement renseigné et prit congé du procureur. A cette époque, le portier était un employé parfaitement inconnu. Sauf quelques grandes et aristocratiques demeures dont le scuil était gardé par un suisse, les maisons n'avaient d'autre surveillant, à titre officieux, que le boutiquier d'en bas, qui renseignait les questlonneurs sur les locataires des étages supérieure.

Presque toutes bâties sur le même modèle, c'est-à-dire avec une porte bâtarde ouvrant sur un long couloir au fond duquel en trouvait l'escalier, les maisons restaient ouvertes durant la journée à tous venants. Ce n'était qu'à la nuit tembante qu'en fermait la porte, dont chaque locataire avait une eles. C'était fort simple, en le voi- ... surtout pour les voleurs.

M. de Vivonne s'était remis en selle, pour cette raison que son cheval attaché à la maison de Mme Brichet n'aurait pas manqué d'exciter l'attention. Mais, parvenu au quai, il descendit de sa bête, qu'il confia au premier soldat venu, et, bien enveloppé dans son manteau il revint à pied sur ses pas.

Arrivée à la maison, il cuilla son allée obseure, gravit les cinq étages et, d'après la position de la fenêtre qui lui avait été désignée par Luchat, il frappa à celle des trois portes du carré qui lui sembla devoir être celle de Mme Brichet.

Un pas lent mais léger, so fit entendre de l'autre coté de la porte qui, en s'ouvrant, mit la joune semme en présence du duc. Il me hata d'entrer et de resermer derrière lui.

A la vue de l'arrivant, Mmo Brichet, un pou affoléo par le chagrio, était restée immobile et cherchant en sa mémoice où elle avait déjà rencontré ce visage. Le souvenir se fit bientêt lucide et elle s'écria :

—Ah! le grand seigneur du jour de mon marioge! C'est le bon Dieu qui vous envoie, monsieur! Vousêtes puissant! vous pourrez me faire rendre mon pauvre Brichet!

Et elle tomba suppliante aux genoux du duc de Vivonne.

Hélas l'elle était bien changée, la malheureuse enfant. Ces joues jadis si fraîches sur lesquelles le due avait alors déposé deux sonores baisers, maintenant blêmes, s'étaient oreusées sous les larmes. Les yeux rougis avaient per lu leur mutine expression, et cette bouche, au coin de laquelle se nichait autrefois le sourire, ne s'ouvrait plus que pour laisser entendre des sanglots.

Sanglotant et lui baisant les mains, M^{mo} Brichet était restée à ses pieds, répétant toujours :

- Faites moi rendre Brishet, mon bon seigueur! Vous le pouvez, vous êtes ami du roi.

De Vivonne releva la jeune femme, la conduisit doucement vers une chaise et la fit asscoir en lui répondant de sa plus douce voix :

—Calmez-vous d'abord, mon enfant, et puis nous causcrons.

Dans ces simples paroles, l'infortunée vit luire un espoir et, s'efforçant de maîtriser le spasme convulsif qui la secouait, elle se hâta de dire d'un accent fiévreux:

-Je suis calme. Parlez, parlez, monsieur... N'ost-oc pas que vous me rendrez mon mari?

Le duc secoua tristement la tôte.

- -Brichet a été bien coupable, fit-il. Votre époux a tué un homme..., car sa victime est morte, il y a quatre jours. Si M. de Boisderny avait survéeu, le roi se serait peut être laissé fléchir et sa clémence, qui a'est déjà étendue sur Brichet, aurait pu ac corder une grâce entière. Maintenant, il faut y renoncer, mon enfant.
- -Je ne verrai done plus mon maii? demanda l'épouse d'une roix dont nous ne saurions exprimer la poignante intenation.

- -Vous le reverrez... dans vingt ans, soufils le due, dont ce navrant entretien entamait l'inscusibilité.
- —Quoi! Brichet ne sera pas là pour rec voir le premier baiser de son enfant?... Vous ne pouvez pas, vous, l'ann du roi, rendre un père à cette créature qui va naître? balbutie la jeune femme frémiesante de douleur.

Le duo no répondit pas.

A ce silence, qui lui retirait toute espérance, Mmo Brichet fut prise d'une subite rage de désespoir, et, joignant ses deux mains crispées, elle s'écria à demi folle :

- -Oh I que no mourt-il avant de naître !
- -Pourquoi souhaiter la mort de votre enfant?
- —Quo lui répondrai je, quand il mo demandera son pere?... son père qu'il ne connaîtra jamais... car Brichet ne pourra résister à cette existance d'infamie... oui, mieux vaudrait que mon enfant fût mort!
- —Surtout si sa mort pouvait sauver votre spoux, dit lentement de Vivonne, qui trouvait ensia le biais enercher pour entamer le marchs qui l'avait amens.

A cette étrange phrase, Mme Brichet attacha ses yeux hagars sur le duc.

- -Que voulez-vous dire ? dit-elle.
- —Je fais une supposition. Si vous deviez mettre au monde un enfant mort et que la Providence, pour vous consoler ce cette perte, vous rendit votre époux, accepter ez vous avec joie cette décision céleste?
- -La vie sauvée de Brichet et son amour me feraient oublier ce sacrifice, dit la jeune femme, après une courte hésitation.
- Et si quelqu'un, se substituant à la Providence, ventivous dire : « Moins sévère que le ciel, je n'exige pas la mort de de cet enfant ; car, s'il vit, une existance heureuse lui est assuré; abandonnez-le-moi et je vous rends votre mari. » Que répordricz-vous?

Mme Brichet se redressa, effarée, tremblante, se demandant si elle avait bien compris.

- -Vous venez me vendre mon époux au prix de mon enfant, bulbutia-t-elle.
- —Dites oui, répondit de Vivonne, dites oui, et après l'enfant livré, votre mari est près de vous... et vous lui apprendrez alors que son fils est mort-né. Tous deux vous êtes jeunes et l'avenir est devant vous pour vous donner d'autres joies. Dites oui, et à la grâce de votre mari, j'ajoute une somme assez forte pour permettre à Brichet d'acheter l'étude de son patron. Dites oui, car vous serez soule à savoir un scoret que votre époux ignorera, puisqu'il doit croire son enfant mort. Voilà es que je vous propose, acceptez-vous?

A ces mots, l'affection maternelle étouffa l'amour conjugal en Mmo Brichet, qui s'écria saisie d'horreur :

- -Jamais! !
- —Alors, voyons les suites du refus. La misère et le chagrin qui vous attendent ruineront voire santé, tariront votre lait et, si votre enfant ne meure pas entre vos bras, il vous faudra l'abandonner, au parvis Noire-Dame, à la charité publique.
- -Jamais! répéta la jeune femme, résistant à l'éponvante qu'excitait en elle cette sinistre prédiction,
- —Et pendant ce temps, continua le due, Brichet, mélé à la lie des forçats, attaché sur son baue d'infanie, roué de coups, car le travail du galérien est trop dur pour ses forces, Brichet, songez-y, sans consolation, sans appui, brisé par la rage, le désespoir et la souffrance, succombera vite à cette épouvantable existence dont vous auriez pule préserver.

C'en était trop pour Muio Brichet, qui, frissonnant à oct horrible tableau, s'éaria en tombant encore à genoux :

—Assez I mondiour, de grace, assez, taisez-vous... j'accopto votre marché !!

XII

Pour s'expliquer l'imprudente et inaltérable faiblesse avec la quelle Louis XIV couvrit et excusa toutes les fautes de de Vivonne, il faut songer qu'à l'époque de sa première jeunesse, alors que Mazarie et Anne d'Autriche avaient relégué le royal enfant dans un coin du Louvre, le futur monarque avait grandt sans autre société que celle de quelques cufants d'honneur, qui partagonient ses amusements. Dans cet entegrage de sa triste enfance Louis avait surtout aimé de Vivonne, dont la perpétuelle gaieté l'amusait, et, plus tard, cette amitié d'enfant continua chez le roi fait homme en faveur de son ancien camarade de jeux, auquel il no sut jamais rien refuser.

Aussi le pardon plein et entièr de Brichet fut-il pour de Vivonne, chose facile à obtenir du monarque, qui peui-être no connaissait pas le premier mot de cette affaire.

En lui signant la Lettre do grace de l'infortuné olore de procureur, le roi, d'un ton quelque peu hésitant, demands au duc :

- -Que devient donc Mlle de Mortemart, qui a dispiru depuis notre retour de Fontainebleau?
- -Athénais s'est enfuie au fin fond de la province, et elle s'y enterre avec une telle persistance que je me demande si elle n'y est pas allée pour oublier un vif chagrin, répliqua le duc en faisant ainsi le jeu de sa sœur.

Et, de son plus bel air naïf, il ajouta :

-Un instant, j'ai peusé qu'elle avait eu le malheur de déplaire à Votre Majesté.

Le roi réprima un indiscret sourire.

—Quand tu écriras à ta sœur, dit-il, fais lui savoir que nous songeons à elle et que, bientôt, elle aura la preuve de notre sollicitude pour son avenir.

En faisant sa courbette de remerciement, de Vivonne, tout charmé, se demanda :

—Athénaïs a t elle gagné la pomme ?

Sans allonger notre récit par d'inutiles détails, nous dirons qu'une semaine après, au milieu de la nuit, de Vivonne accourait chez Mme Brichet, prise des premières douleurs de l'enfautement.

Lois de faire attention à un assez volumineux sao de louis d'or que le due avait ajouté au royal parchemia, la jeune femme serrait convulsivement sur son sein la Lettre de grace qu'elle allait payer si cher.

Vous ne me trompez pas, monseigneur? C'est bien la liberté de mon mari que m'assure ce papier, n'est-ce pas? disait elle éperdue.

-Sur mon honneur I oui, madame, jura de Vivoune.

Puis il ajouta vivement:

-Mais ne vous en servez pas avant de pouvoir montrer à Brichet l'attentation que va vous donner mon chirurgien que votre enfant est mort en naissant.

Et, laissant la jeune mère aux mains de ce chirurgien de la famille, sur la discrétion duquel il savait pouvoir compter, le due alla, au coin de la Grève, rejoindre un carrosse dans lequel attendait la femme de chambre de confiance d'Athénaïs, qui l'avait envoyée à l'aris pour emporter l'enfant.

Dix minutes après, l'accoucheur accourait essouffié.

-Voilà! dit-il en posant sur un coussin de la voiture le poupon enveloppé dans ses langes,

Sur un signal du du", le carosse détala au galop de ses qua tre chevaux.

—Jo demande pardon à monseigneur de le quitter, mais il faut que je retourne auprès de l'accouchée pour lui donner encore quelques soins, dit respectueusement le chirurgien.

Et il répartit au pas de course.

-Euh! cuh! Athénais va entamor là une forte partie, pensa de Vivonne, rosté seul, en écoutant les derniers roulements de la voiture qui s'éteignaient dans le lointain.

Puis il regagna l'hôtel Mortemart.

Mais la nuit porto consoil; aussi, le lendemain à son réveil, de Vivonne se dit:

-Mioux vaut que je ne me trouve pas ici quand la bombe éciatera. Je vais me préparer un alibi bien constaté en allant chasser chez de Vardes, à son château de Meulan.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 août 1886 - (No. 346.)

A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES

Octte semaine, encore, nous expédions les comptes à tous nos abonnés retardataires et à ceux dont le terme expire avec ce numéro, les priant de nous en faire tenir le montant par le retour de la malle.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que, notre journal étant exclusivement littéraire, le prix de l'abonnement est notre seule source de revenus, et qu'ils doivent en solder le montant à échéance pour nous permettre de faire face à nos obligations.

VARIÉTÉS

Deux anciennes amies de pension (vingt à vingt-deux ans) se rencontrent.

L'une, avec sierté : — Ma chère, je suis déjà mariés depuis trois ans.

L'autre, avce plus de fierté encore : — Moi, ma chère, j'en suis déjà au divorce.

Dans les montagnes.

Le guide à un touriste :

-Oh! monsicur, vous pouvez monter sans orainte ce mulet... S'il dégringolait dans un précipice, ça m'étonnerait beaucoup, vu que ça ne lui est encor. jamais arrivé!

Une bonne réputation est le meilleur héritage que l'on puisso laisser à ses enfants.

..*.

Scène de famille.

Champoireau a commis la faute de s'unir avec une jeune personne d'humeur scariâte.

L'autre soir, il rentre chez lui un peu tard.

Madame ne dit rien et fait des gestes vifs.

- -Oh! murmure Champoireau, en aprecevant ces préparatifs, il y a un point noir à l'horizon!
- -Ça, un poing noir? s'écrie la jeune personne en lui donnant une formidable gifle.

NOS PRIMES

Les avantages que nous offrons maintenant aux porsonnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus: n'ent et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convainere qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Les histoires contenues dans les trois séries oi-après détaillées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de 820 dans les librairies. Par conséquent ceux oui prennent un abonnement de trois années au FRUILLETON : coevront pour plus de 835 de littérature variée des meilleurs auteurs.

Notre collection étant trés-restreinte, nous conseillons à nos amis de se bû:er.

PRIMES OFFERTES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Toute personne qui nous fera parvenir le montant de son abott. in nt pour une année ou plus, recevra en prime l'une de séries ei après mentionnées (une to par chaque année d'abon-neueut—au choix) contenant les histoires suivantes complètes:

PREMIÈRE SÉRIE

L'Homme des Grèves — Le Crime d'un Autre — L'Amour à l'Epée—Un Novioiat—Le Roi des Voleurs—Le Trésor de Strongsay — Les Héritiers du Poignard — La Main Malheureuse—et plus de cinquante historiettes, variétés, etc.

Cetto collection embrasso plus de deux années du journal.

DEUXIÈME SÉBIE

Une Vengeance de Peau-Rouge — La Demoiselle du Cinquième — La Grande Halte — Les Meurtriers de l'Héritière.

Cette collection renfermo près de deux années du journal.

TROISIÈME SÉBIE

Les Aventures du Capitaine Vatan — La Dame de Pique — La Fille de Marguerite.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

Les personnes qui prendront un abonnement de trois ans recevent en plus les ouvrages suivants:

Extli l'Empoisonneur — Le Testament Sanglant — Les Drames de l'Argent.

Toute personne qui nous enverra trois nouveaux abonnés recevra gratuitement toutes nos primes.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'auoun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

INFORMATIONS — Les condition d'abonnement à notre journal comme suit: —Un an, \$1.00; six mois, 60 conts, payables d'avance. On s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du ler de mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents: 16 cents la douzaine et 20 par nent de commission sur nements, le tout payable à la fin du mois.

MORWEAU & OIE, RDITEURS.
No 475 Rue Graig, Montréal.

Boîto 1986.